Berney Associés

Genève, le 6 juin 2025

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2024 au conseil de fondation de Wild Chimpanzee Foundation, Cologny

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Wild Chimpanzee Foundation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant des capitaux propres de <u>CHF 3'068'650</u>, ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique qualifiée

BA Signature électronique qualifiée

Fabien SPANO Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Raphaël LEVEAU Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

1207 Genève Rue du Nant 8 +41 58 234 90 00

1700 Fribourg Boulevard de Pérolles 37 +41 58 234 93 00

> 1950 Sion Place de la Gare 2 +41 27 322 75 40

En ligne
berneyassocies.com
info@berneyassocies.com

1006 Lausanne Ch. de Roseneck 5 +41 58 234 91 00 info@berneyassocies.com

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
ACTIF		CHF	CHF
NOTH			
Actif circulant			
Liquidités		3'125'166	6'892'973
Autres créances à court terme		383'912	<u> </u>
		3'509'078	6'892'973
Actif immobilisé			
Immobilisations financières		-	1'438
Immobilisations corporelles	14.	836'468	588'255
Immobilisations incorporelles	15.	51'883	76'520
		888'351	666'213
		4'397'429	7'559'186
<u>PASSIF</u>			
Capitaux étrangers à court terme			
Passifs de régularisation	16.	1'328'779	3'269'704
		1'328'779	3'269'704
Capitaux propres			
Capital de dotation	17.	15'000	15'000
Résultat au bilan :			
- résultat reporté		4'274'482	3'330'241
- résultat de l'exercice		(1'220'832)	944'241
		3'068'650	4'289'482
		4'397'429	7'559'186

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

	Annexe	2024	2023
		CHF	CHF
RECETTES			
Dons		6'808'890	7'991'389
Participation aux frais administratifs		322'083	931'653
Autres produits		74'118	89'964
		7'205'091	9'013'006
<u>DEPENSES</u>			
Frais de projets Afrique	18.	(7'970'001)	(7'104'936)
Frais généraux d'administration		(311'043)	(127'711)
Frais de voyages		(48'191)	(42'195)
		(8'329'235)	(7'274'842)
RESULTAT AVANT INTERETS ET AMORTISSEMENTS		(1'124'144)	1'738'164
Amortissements		(273'979)	(265'209)
Résultat financier		179'894	(518'839)
Charges hors période		(2'603)	(9'875)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(1'220'832)	944'241

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

Organisation de la Fondation

1. Nom

Wild Chimpanzee Foundation (WCF) est une fondation sans but lucratif au sens des articles 80 et suivants du CC. Elle a été créée le 31 octobre 2000, avec un capital de dotation de CHF 15'000. Son objectif est d'entreprendre toutes activités d'ordre juridique, politique et biologique, propre à assurer la protection et la survie des chimpanzés sauvages.

2. Adresse correspondance

L'adresse initiale du siège et de correspondance de la Fondation est Chemin de Planta 69, 1223 Cologny.

3. Registre du Commerce

La Fondation est inscrite au Registre du Commerce et placée sous la surveillance du Département Fédéral de l'Intérieur.

4. Statuts

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 17 octobre 2011 et aucune modification n'a été apportée durant l'exercice sous revue.

5. Règlement et objectifs de la Fondation

Le règlement de Fondation a été actualisé le 22 janvier 2016.

La WCF est une fondation multinationale qui a pour objectif d'entreprendre toutes activités d'ordre juridique, politique et biologique, propres à assurer la protection et la survie des chimpanzés sauvages existant encore en Afrique ainsi que leur habitat naturel.

Actuellement, les objectifs principaux de la WCF sont l'établissement (i) d'un « réseau forestier panafricain pour les chimpanzés », visant à assurer la protection de 20.000 à 25.000 chimpanzés et (ii) d'un « programme de protection panafricain » garantissant l'entretien du réseau forestier grâce à l'association des populations locales et à l'approfondissement des connaissances sur les populations de chimpanzés protégés.

La philosophie du projet est basée sur trois principes, Education - Protection de l'espèce - Recherche, et implique la population locale des environs des principales régions protégées, les écoliers des pays développés et subsahariens, ainsi que les scientifiques.

Trois conditions principales sont censées garantir le succès du projet: (i) renforcer le potentiel d'efforts dans les régions comprenant les populations de chimpanzés les plus importantes; (ii) réduire le braconnage dans ces régions et améliorer la coexistence entre les hommes et les chimpanzés et (iii) garantir que les politiques de protection des espèces et de développement économique tiennent compte des intérêts de l'environnement.

6. Membres du Conseil de Fondation

L'entité est administrée par un Conseil de Fondation composé d'au moins deux membres.

Les membres du Conseil de Fondation sont :

- Lehmann Peter Klaus, membre, Président avec signature collective à 2
- Knecht Marianne, membre, vice-présidente avec signature collective à 2
- Mülhauser Blaise, membre, avec signature collective à 2
- Tercier Jean, membre, avec signature collective à 2
- Zuberbühler Klaus, membre, avec signature collective à 2

Aucun membre du conseil n'a été rémunéré.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

II. Comptabilité, révision et principes d'évaluation

7. Exonération fiscale

Type d'exonération: Période sous exonération
Cantonale durée indéterminée
Fédérale durée indéterminée

8. Tenue de la comptabilité

La comptabilité est tenue par la Fondation.

9. Organe de révision

Berney Associés Audit SA, rue du Nant 8, 1207 Genève.

Personne de contact: Monsieur Fabio SPANO

Numéro de téléphone : 058.234.90.00

10. Principes d'évaluation

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse selon les dispositions du Code des Obligations (art. 957 et ss CO).

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

Les transactions en monnaie étrangère sont comptabilisées au cours du jour applicable. A la date de la clôture, les positions du bilan en monnaie étrangère sont réévaluées au taux de clôture. Les différences de change liées à la réévaluation des positions du bilan sont comptabilisées au compte de résultats.

11. Nombre d'employés de la Fondation

La Fondation n'emploie pas de personnel en Suisse.

12. Actifs mis en gage ou cédés

Il n'existe aucun actif mis en gage ou cédé.

13. Leasing

Il n'existe aucun leasing.

14. Evénements importants postérieurs à la date du bilan

aucun

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

III.	Autres informations						
14.	Immobilisations corporelles			Solde au 01.01.2024	Acquisitions Cessions	Amortissements	Solde au 31.12.2024
	Véhicules		-	453'888	432'825	(208'800)	677'913
	Équipement de bureau et technique		_	134'367	64'719	(40'531)	158'555
	Total			588'255	497'544	(249'331)	836'468
				Solde au	Acquisitions		Solde au
15.	Immobilisations incorporelles		-	01.01.2024	Cessions	Amortissements	01.01.2024
	Logiciels		_	76'520	11	(24'648)	51'883
	Total			76'520	11.00	(24'648)	51'883
						31.12.2024	31.12.2023
						CHF	CHF
16.	Passifs de régularisation						
	Provision honoraires révision					4'000	4'000
	Produits constatés d'avance					1'322'687	3'265'704
	Provision Management fees					2'092	
	Total passif de régularisation					1'328'779	3'269'704
						31.12.2024	31.12.2023
17.	Capitaux propres					CHF	CHF
	Capital de dotation Résultat au bilan :					15'000	15'000
	- résultat reporté					4'274'482	3'330'241
	- résultat de l'exercice					(1'220'832)	944'241
	Total capitaux propres					3'068'650	4'289'482
18.	Frais de projets Afrique						
		Abidjan	Guinée	Liberia	Sierra Leone	Total	
	Frais de personnel	(275'517)	(1'315'742)	(349'041)	-	(1'940'300)	
	Loyers	(41'422)	(58'621)	(32'061)	-	(132'104)	
	Frais de véhicules	(27'515)	(230'563)	(271'236)	-	(529'314)	
	Frais de bureau	(5'413)	(1'366'033)	(99'145)	-	(1'470'591)	
	Frais de conseil	(18'114)	(965'922)	(98'170)	-	(1'082'206)	
	Autres charges opérationnelles	(218'512)	(1'311'591)	(1'118'158)	(167'225)	(2'815'486)	
	Total frais de projets Afrique	(586'493)	(5'248'472)	(1'967'811)	(167'225)	(7'970'001)	